

Procès-verbal
du conseil d'administration
du 17 mars 2022

Cette réunion s'est déroulée à la salle de la Mairie.
Le quorum étant atteint, le président ouvre la séance à 20 heures.

Présents :

AUBERTIN Guillaume, AUBERTIN Jean-Pierre, FAVRE Jean-Michel, GILLOT Corinne,
MANNEAU Gilles, LENOTRE Noémie, PAILLARDIN Emmanuel, TABELLION Brigitte

Excusés :

BIDAL Hervé, COLON Yvon

Jean-Pierre AUBERTIN remercie la municipalité pour la mise à disposition de la salle et toutes les personnes présentes ayant répondu favorablement à son invitation.

Ordre du jour:

- . Approbation du procès-verbal du CA du 8 février 2022
- . Renouvellement du bureau
- . Bilan assemblée générale 2022 et du goûter chantant du 20.02.2022
- . Organisation récital BREL du 07 mai 2022
- . Journées d'Etudes Vosgiennes 2023
- . Point sur les dossiers en cours
- . Questions diverses

Avant de commencer l'ordre du jour, le Président accueille Emmanuel qui entre au Conseil d'Administration de notre association. L'ensemble des membres lui souhaite la bienvenue.

Pour la première fois, nous utilisons la vision-conférence, ainsi Noémie participe à notre réunion sans faire le déplacement depuis Metz.

1. Approbation du procès-verbal du conseil d'administration du 08 février 2022

Aucune remarque sur le procès-verbal du conseil d'administration du 08 février 2022, il est adopté à l'unanimité.

2. Renouvellement du bureau

Comme le prévoient les statuts des associations « loi 1901 », chaque année à l'issue de l'assemblée générale annuelle, il est nécessaire d'organiser l'élection du bureau. Nos statuts prévoient un bureau composé de 3 membres :

- un président ou une présidente
- une ou un secrétaire
- une trésorière ou un trésorier

Actuellement ces postes sont occupés respectivement par Jean-Pierre, Guillaume et Gilles. Chacun souhaite poursuivre leur mandat. Ils sont reconduits à l'unanimité.

3. Bilan de l'assemblée générale et du goûter chantant

3.1 Assemblée générale du 19 février 2022

Voir compte-rendu correspondant

Il est nécessaire de rajouter Julie et Guillaume dans le groupe de personnes qui ont accueilli le public au musée de Liffol cet été pour notre exposition.

Bilan très satisfaisant

62 % de membres ont répondu soit 92 personnes

45 adhérents étaient présents

Exposés de Noémie et Claude très intéressants

Félicitations et merci à elles

A ce jour, 79 adhérents ont renouvelé leur adhésion pour 2022

Coût de l'assemblée générale 2022 du 19 février 2022

L'Abeille : impression et plastifiage de 6 photos de classe.....	8,80 euros
Thiriet : brioches et chouquettes : 10,70 e + 9,90 e.....	20,60 euros
Boissons :	45,43 euros
Electricité : chauffage et lumière	20,30 euros
TOTAL	95,13 euros

3.2 Goûter chantant du 20 février 2022

Bel après-midi, 60 personnes ont participé. 4 ont payé leur entrée tout en prévenant qu'elles ne pouvaient assister. Le Président remercie tous les adhérents qui ont œuvré pour que cette manifestation soit une nouvelle réussite. Un grand merci aux pâtisseries et pâtisseries.

Bilan financier goûter chantant du 20.02.2022

DEPENSES

Vincent : salaire + charges	200,00 euros
SACEM :	55,29 euros
Boissons :	33,45 euros
L'Abeille : Affiches, flyers	29,80 euros
Electricité : chauffage et lumière.....	20,30 euros
TOTAL	338,84 euros

RECETTES

Réservation :	762,00 euros
Boissons :	22,00 euros
TOTAL.....	786,00 euros

BENEFICE..... 447,16 euros

4. Récital BREL du 7 mai 2022

Le président :

- . indique qu'une convention d'utilisation des locaux du Trait d'Union sera signée avec la directrice des lieux
- . présente l'affiche du spectacle. Elle a été réalisée par Jean-Charles MOUGINOT. Merci beaucoup à lui et félicitations pour l'originalité. Seront imprimés grandes affiches, petites affiches, flyers et programmes pour effectuer une large promotion de la manifestation.
- . précise que la prévision de dépenses est d'environ 1500 euros. Pour augmenter les recettes, il a eu l'idée de faire appel aux sponsors fidèles et généreux. Ceux-ci ont été très compréhensifs. De la publicité sera apposée sur les flyers et programmes mais aussi projetée sur l'écran dans la salle avant le spectacle. Cette action est un succès, 1920 euros ont été récoltés.
- . informe qu'une billetterie sera mis en place, que la réservation sera recommandée.
Les lieux de réservation seront :
 - pour Neufchâteau, l'Office du Tourisme
 - pour Liffol le Grand, la boulangerie Ma Petite Fournée
 - mais aussi après des membres du bureau (Gilles, Guillaume, Jean-Pierre)

Le conseil décide que le prix d'entrée sera de 12 euros. Il n'y aura pas de buvette puisqu'il n'y aura pas d'entracte.

5. Fédération des Sociétés Savantes des Vosges (FSSV)

Le conseil accepte à l'unanimité la proposition de la FSSV, à savoir de co-organiser avec elle les Journées d'Etudes Vosgiennes à Pargny en octobre 2023.

6. Dossiers en cours

- . Le lycée Camille CLAUDEL a repris contact. Le scan du fronton de la porte aura lieu au cours du mois de juin 2022, la confection des divers éléments dans les ateliers du lycée au cours de l'hiver 2022-2023, la pose de ces éléments en juin 2023.
- . L'entreprise TOLLLOT débutera les travaux de sauvegarde des vestiges de notre abbaye au cours du mois de juin 2022.
- . La brochure de promotion du patrimoine géré par les associations de Bourmont, Bulgnéville, Châtillon sur Saône, Dolaincourt, Dommartin sur Vraine, Lafauche, La Mothe, Les ThonsMont les Neufchâteau, Liffol le Grand, Morimond, Pargny sous Mureau, Robécourt, Vroncourt) est sous presse.
- . Mr DELBECQUE de la DDT 88 est venu découvrir nos projets sur le site de Mureau et en particulier la remise à l'état initial de la canalisation du ruisseau. Il donne un avis favorable à la réalisation.

7. Questions diverses

- . Patrick MASSEAU nous a informé de l'organisation de la brocante par l'association de la Vallée de Mureau le dimanche 1 mai prochain. Le conseil décide de ne pas participer. Il sera nécessaire de faire faire la promotion du récital BREL du 7 mai à cette occasion et de mettre en place billetterie.
- . Le conseil d'administration décide de ne rien proposer dans le cadre du programme estival mis en place par l'Office du Tourisme de l'Ouest des Vosges. L'abbaye sera en travaux.
- . Pour les journées du patrimoine une réflexion est menée pour la mise en place d'une découverte nocturne du village.
- . Le groupe FARIDOL ne fera pas de concert de Noël cette année.
- . La formation Gospel'Family sera recontactée pour une représentation début octobre.
- . A ce jour, pas de nouvelle, de la société Randoland.

L'ordre du jour étant épuisé, le conseil fut clos à 22 heures 00.

Notre rencontre se termine par un moment convivial au cours duquel nous avons dégusté un excellent gâteau au chocolat confectionné par Corinne.
Merci Corinne.

Le secrétaire
Guillaume AUBERTIN



Le Président
Jean-Pierre AUBERTIN

